

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 51 (1943)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

La *Société d'histoire de la Suisse romande* s'est réunie le 26 septembre 1942 au château de Nyon sous la présidence de M. Charles Gilliard. Quoique la pluie tombât le matin, une centaine de personnes assistèrent à la séance. Après quelques opérations statutaires, on entendit deux communications également intéressantes.

M. le professeur Georges Rapp, l'auteur d'un savant ouvrage sur l'histoire de la baronnie de Prangins revint sur une partie de ce sujet et parla surtout des derniers seigneurs, qui appartenaient à la famille Guiguer. Ils furent des maîtres très humains, très compréhensifs des difficultés que rencontraient leurs justiciables et prêts à faciliter leur tâche en cas de nécessité. On connaît le rôle important que joua dans l'histoire militaire du pays le fils du dernier seigneur, le général Guiguer de Prangins.

M. Edgar Pelichet, le très actif et très érudit conservateur du musée de Nyon parla ensuite des magnifiques collections du rez-de-chaussée du château. Il insista sur les superbes séries de porcelaine et donna de nombreux renseignements sur la vie et les travaux de Dortu qui prit une part essentielle à la fondation et aux premiers développements de la fabrique de porcelaine qui a rendu célèbre dans le monde le nom de la petite ville des bords du Léman.

Après le dîner, le ciel devint plus favorable et les assistants purent agréablement parcourir la localité sous la direction de M. Edgar Pelichet. C'est ainsi qu'ils visitèrent à Rive, la tour de César et en ville, le château, le musée et l'église de Notre-Dame si bien restaurée.

L'*Association du Vieux-Moudon* a eu son assemblée générale annuelle le 15 novembre 1942 sous la présidence de M. le Dr René Burnand (Lausanne). Elle a accueilli trente-sept nouveaux membres au cours de l'année, et des généreux donateurs ont enrichi les collections de son musée qui a été réorganisé au cours de l'été dernier par son conservateur, M. Cherpillod avocat et sera de nouveau ouvert au public au printemps 1943.

M. Charles Chatelanat donna lecture de l'histoire d'une famille moudonnoise à travers six siècles, les Chatelanat, travail tiré d'un document de famille. Arrivés au pays au XII^e siècle, les Castellanz se font rapidement aimer de la population et, d'artisans qu'ils étaient, deviennent d'actifs soldats. Samuel Chatelanat, premier ministre d'une série de vingt-et-un pasteurs, vécut à

Moudon au XVII^e siècle. D'un caractère plutôt batailleur, il a sans cesse maille à partir avec L.L.E.E. de Berne, qui le trouvent un peu trop protestant. Mais comme son influence est grande à Moudon, Berne n'ose pas sévir contre lui et bien au contraire, le charge de diverses activités pastorales et autres. La figure de Bêat-Joseph, médecin et ami du D^r Tissot, est aussi fort attachante. Il s'était en quelque sorte spécialisé dans le soin des épidémies contagieuses et spécialement de la fièvre bilieuse. Son neveu, Luc Chatelanat, vivra les derniers temps de gloire de la royauté française. Il sera pendant quelque temps commissaire aux colonies et ses services lui vaudront le droit de porter la particule. Ruiné par la Révolution, il se réfugia à Lausanne et reçut de Louis XVIII une pension en remerciement de ses nombreuses années passées au service de Louis XVI.

C'est au siècle suivant que la famille disparaît de la ville de Moudon, tout en restant dans le canton. Par leur foi et par leur esprit de famille, les Chatelanat ont su, à travers six siècles, garder un idéal et le transmettre de génération en génération.

Cet exposé, fort agréable, fut suivi avec attention par l'assistance qui prit grand intérêt à cette évocation de la vie moudonnoise.

L'*Association du Vieux-Nyon* a pensé que ce titre pouvait faire supposer qu'elle s'intéressait essentiellement à l'histoire de la porcelaine de Nyon ; elle a décidé dans sa dernière assemblée de prendre dorénavant le nom de *Pro-Novioduno*. Elle a entendu la communication de trois travaux.

M. J.-J. DuBois parla de *ce que nous apprend le Grand livre de la Porcelainerie de Nyon* jusqu'en 1793. M. F.-R. Campiche archiviste, communiqua ensuite le résultat de ses longues recherches sur une *imprimerie* qui exista à *Promenthoux* à la fin du XV^e siècle et qui fit paraître en 1482 le *Doctrinal de Sapience* de Guy de Roye. M. Edgar Pelichet, conservateur du musée, parla enfin de l'aqueduc qui, à l'époque romaine, conduisait à Nyon les eaux de Divonne, et des canaux de la même période découverts récemment à la rue de la Fléchère.

La *Société du musée romand* (château de La Sarraz) a tenu, vendredi 4 décembre 1942 après-midi, à l'Abbaye de l'Arc, sous la présidence de M. Ad. Burnat, architecte à La Tour-de-Peilz, son assemblée annuelle.

M. Burnat a présenté le rapport annuel. Le musée est resté fermé, mais Mme de Mandrot a séjourné pendant trois mois au château, y recevant tour à tour six mutilés de guerre finlandais, un Suisse blessé à Helsinki, six anciens prisonniers français, des enfants de soldats suisses anémiés, maintenant ainsi les traditions d'hospitalité et d'entraide du château. Plusieurs sociétés savantes se sont réunies à La Sarraz : Société vaudoise des sciences naturelles, Etudes de Lettres, etc. M. Alfred Michaud, le nouveau syndic de La Sarraz, a été admis comme membre du comité.

Les comptes, tenus par M. R. de Cérenville, banquier à Lausanne, vérifiés par M. A. Pidoux (Genève), accusent un déficit de 453 fr. 50 ; le mobilier et les collections ont été amortis de 40.000 francs et figurent au bilan pour 110 000 francs ; les immeubles sont taxés 482.964 francs.

M. Ch. Besuchet, gérant à Agiez, a donné des renseignements sur le domaine du château, fort bien entretenu, constamment amélioré.

Le grand artiste que fut Raphael Lugeon est décédé le 1^{er} janvier 1943 à l'âge de 80 ans. Les journaux ont rappelé la biographie du défunt, son enseignement soutenu pendant 44 ans, son zèle pour le culte des arts, et surtout le nombre considérable d'œuvres que son pays lui doit. Il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Il faut cependant rappeler que Raphael Lugeon a aussi écrit des travaux d'un grand intérêt qui ont été publiés par cette revue.

Ce fut d'abord en 1905 une étude consacrée au *monument de François de La Sarraz*, œuvre remarquable que l'on peut voir dans la chapelle du Jacquemart, dépendance du château. Ce fut ensuite en 1939 un travail consacré à *Charles Gleyre, le peintre et l'homme*, et enfin en 1941, un exposé complet au sujet du *Portail occidental de la cathédrale de Lausanne* à la restauration duquel il avait consacré une vingtaine d'années. La *Revue historique vaudoise* doit donc une pensée d'admiration et de reconnaissance au souvenir du grand artiste défunt.

Correspondance de Vinet. — La Société d'édition Vinet se propose de joindre aux ouvrages de notre grand penseur, qu'elle a publiés ou qu'elle publiera, un recueil de sa correspondance. Les archives Vinet à Lausanne ont réuni, au cours des années, plus de 1800 lettres de l'écrivain vaudois, en original ou en copie. Mais d'autres lettres sont demeurées sans doute aux mains des descendants de leurs destinataires. Si ceux-ci ont l'obligeance de les communiquer, ils sont priés d'en avertir M. Ph. Daulte, professeur (boulevard de Grancy 7, Lausanne), président de la Société Vinet, ou M. Pierre Kohler, professeur à Berne (La Moraine, Muri-Berne).